

RÉGLEMENTATION NON HARMONISÉE AU NIVEAU EUROPÉEN

ÉCHELLES

DOMAINE COUVERT

Les échelles portables, les escabeaux et marchepieds, à l'exception de ceux de ces produits exclusivement destinés à un usage professionnel déterminé nécessitant une construction spécifique adaptée à cet usage.

RÉGLEMENTATION FRANÇAISE

■ [Décret n° 96-333 du 10 avril 1996](#) relatif à la sécurité des consommateurs en ce qui concerne les échelles portables, escabeaux et marchepieds

NORMES DONNANT PRÉSUMPTION DE CONFORMITÉ

■ Liste publiée par [avis du 18 juillet 2017](#) relatif à l'application du décret n° 96-333 du 10 avril 1996 relatif à la sécurité des consommateurs en ce qui concerne les échelles portables, escabeaux et marchepieds

(Cet avis comporte en annexe I la liste des références des normes pouvant être utilisées en application du point 1 de l'article 3 du décret n° 96-333 du 10 avril 1996 et en annexe II la liste des normes permettant de satisfaire au point 3 de l'article 4 du même décret - Annulation et remplacement de l'avis publié au Journal officiel du 15 avril 2017)

CONTACTS

➤ ADMINISTRATION EN CHARGE DE LA RÉGLEMENTATION

- Ministère de l'économie et des finances :
 - DGCCRF – Bureau des produits industriels 5A – bureau-5a@dgccrf.finances.gouv.fr

➤ ADMINISTRATIONS EN CHARGE DE LA SURVEILLANCE DU MARCHÉ

- Ministère de l'économie et des finances :
 - DGCCRF – Bureau des produits industriels 5A – bureau-5a@dgccrf.finances.gouv.fr
- Ministère de l'action et des comptes publics
 - DGDDI (Douane) – Bureau D2 – dg-d2@douane.finances.gouv.fr

➤ ORGANISMES AGRÉÉS

- Liste publiée par [avis](#) au JORF du 19 novembre 2006
- Coordination nationale : EUROLAB France
1 rue Gaston Boissier – 75724 PARIS Cedex 15
<http://www.eurolab-france.asso.fr/>

➤ FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE

- Syndicat national des fabricants d'Échelles et Marchepieds (SEM)
Tour de l'horloge – Place Louis Armand – 75002 Paris